



Communiqué de presse

Bruxelles, le 16 février 2024



Attention, emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent.

Conditions Batibouw exclusives chez Belfius : au salon et dans les agences

Prêt rénovation¹ : tarifs à partir de 3,95%²

Prêt rénovation Énergie³ : tarifs à partir de 3,65%⁴

Crédit hypothécaire⁵ : tarif concurrentiel et temporairement, pas de frais de dossier

**Assurance habitation app-normale⁶ : 2 mois de réduction sur la 1^{re} prime annuelle
de toute nouvelle police**

Aider au mieux les clients à réaliser leur projet immobilier. Belfius s'y investit avec enthousiasme : avec une large offre, des tarifs concurrentiels et un accompagnement personnalisé par le biais d'un réseau étendu de spécialistes crédits-logement.

Belfius affiche des promotions supplémentaires à l'occasion de Batibouw. L'emprunteur ne paie ainsi pas de frais de dossier sur le crédit hypothécaire pour la résidence principale. En outre, Belfius offre un tarif attrayant à partir de 3,95% pour le prêt rénovation et à partir de 3,65% pour le prêt rénovation Énergie. Ceci en plus des 2 mois habituels de réduction sur la 1^{re} prime annuelle pour chaque nouvelle assurance habitation app-normale.

Aider les clients à réaliser leurs rêves immobiliers est une priorité absolue

Des crédits-logement personnalisés à un tarif concurrentiel

Chaque projet immobilier est unique. C'est la raison pour laquelle les spécialistes crédits Belfius élaborent toujours une proposition sur mesure, sur base d'une large offre de formules de crédit et de tarifs concurrentiels. Confortable et abordable pour les emprunteurs, en fonction de leur situation financière et de leurs préférences.

¹ Prêt rénovation Belfius. Prêt à tempérament, soumis au Livre VII (titre 4, chapitre 1) du Code de droit économique. Sous réserve d'acceptation de votre dossier.

² Voir exemple représentatif p. 3

³ Prêt rénovation Belfius Énergie : Prêt à tempérament, soumis au Livre VII (titre 4, chapitre 1) du Code de droit économique. Sous réserve d'acceptation de votre dossier. Prêt rénovation Belfius Énergie : pour entrer en considération pour le prêt rénovation Énergie et le taux d'intérêt avantageux correspondant, 50 % minimum du montant emprunté doivent être utilisés pour des travaux visant à économiser l'énergie.

⁴ Voir exemple représentatif p. 3

⁵ Crédit hypothécaire, soumis au Livre VII (titre 4, chapitre 2) du Code de droit économique. Sous réserve d'acceptation de votre dossier.

⁶ Offre valable sur la 1^{re} prime annuelle pour toutes les nouvelles polices de l'assurance habitation app-normale conclues entre le 8 janvier 2024 et le 7 avril 2024 (inclus), sous réserve de l'acceptation de votre risque par Belfius Insurance SA.



Des crédits pour des habitations peu énergivores⁷ : les efforts en vue d'un habitat plus durable sont récompensés

Afin d'aider les clients dans la transition énergétique, Belfius leur offre des réductions énergie pour le crédit hypothécaire et l'assurance incendie. Tant pour l'achat et la construction d'une habitation peu énergivore que pour une rénovation énergétique.

Même si le client n'effectue pas immédiatement une rénovation énergétique, la réduction peut être appliquée sur le crédit d'achat si l'habitation est rénovée en habitation peu énergivore dans les 7 ans.

De cette manière, Belfius encourage les clients à opter pour une habitation peu énergivore et à réduire la consommation d'énergie des habitations existantes. Celles-ci ont en effet des coûts énergétiques moindres, offrent davantage de confort et gardent mieux leur valeur pour le futur. En outre, les habitations peu énergivores contribuent largement à atteindre les objectifs climatiques.

Le prêt rénovation et le prêt rénovation Énergie pour financer de petites rénovations

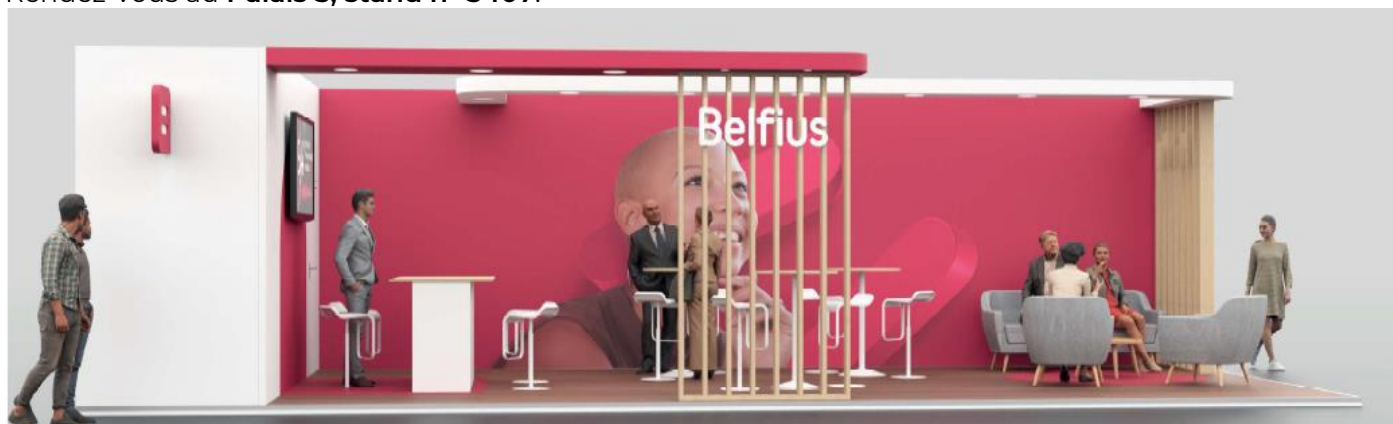
Pour financer de petits travaux, le prêt rénovation sous forme d'un prêt à tempérament est généralement le crédit le plus approprié.

Pour des investissements énergétiques comme l'isolation du toit, des murs et du sol, le vitrage isolant, les pompes à chaleur, les panneaux photovoltaïques, ... Belfius propose le prêt rénovation Énergie. Pour les montants supérieurs à 37.000 euros, Belfius a prolongé la durée maximale de 120 à 180 mois. De cette manière, les investissements sont plus abordables et la charge du crédit peut être mieux calquée sur l'économie d'énergie réalisée.

Belfius, votre partenaire financier à Batibouw

Un accompagnement personnalisé est essentiel pour Belfius. C'est la raison pour laquelle la banque va à la rencontre des visiteurs à Batibouw, en tant que partenaire financier exclusif du salon. Des collaborateurs se tiennent à leur disposition pour répondre à toutes leurs questions sur la réalisation de leur projet immobilier.

Rendez-vous au **Palais 5, stand n° 5407**.



Copyright : VISU

⁷ [Informations et conditions via le prospectus crédits-logement](#)



Des promotions Batibouw bonnes pour la planète et le portefeuille

Tarif promotionnel prêt rénovation et prêt rénovation Énergie

Du 17/02/2024 au 31/03/2024, Belfius offre un tarif attrayant à partir de 3,95% sur le prêt rénovation et à partir de 3,65% sur le prêt rénovation Énergie.

Exemples représentatifs :

Prêt rénovation Énergie⁹ (PAT) pour un montant de 12.500 euros

Pour un financement de 12.500 euros en 60 mois : TAEG = 3,65%, taux débiteur fixe = 3,65%, 60 remboursements mensuels de 227,90 euros, montant total à rembourser = 13.674,00 euros

Prêt rénovation (PAT) pour un montant de 12.500 euros

Pour un financement de 12.500 euros en 60 mois : TAEG = 3,95%, taux débiteur fixe = 3,95%, 60 remboursements mensuels de 229,53 euros, montant total à rembourser = 13.771,80 euros

Pas de frais de dossier pour un crédit hypothécaire

Du 17/02/2024 au 15/03/2024, les emprunteurs ne paient pas de frais de dossier sur leur crédit hypothécaire pour la résidence principale.

L'assurance habitation app-normale⁸ : 2 mois de réduction sur la 1^{re} prime annuelle pour toute nouvelle police

Belfius offre également des réductions sur les assurances. Deux mois de réduction⁹ sur la première prime annuelle de l'assurance habitation app-normale pour tous les nouveaux contrats conclus jusqu'au 7 avril 2024¹⁰. L'assurance habitation app-normale de Belfius est une assurance modulaire permettant à chacun de composer une couverture sur mesure et de s'assurer ainsi selon sa propre situation ou ses besoins spécifiques¹¹.

Des travaux de rénovation en perspective ? Grâce à l'option 'Travaux', il est possible d'assurer des travaux de construction, de transformation ou de rénovation s'ils sont effectués par un entrepreneur agréé. Les clients qui optent pour des bâtiments respectueux de l'environnement peuvent obtenir une réduction jusqu'à 20 %¹² sur la prime annuelle totale pour une nouvelle habitation passive ou 'zéro énergie'.

⁸ Vous êtes prié de prendre connaissance de ces documents avant de signer un contrat :

- [Le document d'information](#) de l'assurance habitation app-normale
- les [conditions générales](#) de l'assurance habitation app-normale

Les conditions générales et particulières prévalent sur les brochures commerciales et les autres textes commerciaux. L'assurance habitation app-normale est un produit d'assurance de droit belge de Belfius Insurance SA, place Charles Rogier, 11 à 1210 Bruxelles, RPM Bruxelles TVA BE 0405.764.064, entreprise d'assurances agréée sous le code 0037. L'assurance habitation app-normale a une durée minimale de 1 an. Elle est reconduite tacitement chaque année, sauf si vous la résiliez au moins 3 mois avant l'échéance.

Vous avez une plainte ? Votre conseiller financier ou chargé de relations, le service Gestion des plaintes, le Négociator de Belfius et l'Ombudsman des Assurances se feront un plaisir de vous aider. Comment introduire une plainte ?

⁹ Offre valable sur la première prime annuelle de toutes les nouvelles assurances habitation app-normales conclues jusqu'au 7 avril 2024, sous réserve de l'acceptation de votre risque par Belfius Insurance SA.

¹⁰ La promotion ne s'applique pas à l'assurance locataire app-normale.

¹¹ Plus de détails : [Assurance habitation app-normale \(propriétaire\) - Belfius](#)

¹² 20 % = réduction de 15 % pour un bâtiment récent (moins de 10 ans)+ réduction verte de 5 %.



L'habitation est-elle équipée d'une pompe à chaleur, de panneaux photovoltaïques, d'une batterie domestique ou d'une borne de recharge pour voitures électriques ? Dans ce cas, l'assuré ne doit pas payer de supplément pour l'assurance habitation. Les équipements durables sont automatiquement repris dans la couverture bâtiment via l'assurance habitation app-normale¹³.

En savoir plus ?

Contact presse

Ulrike Pommee, + 32 (0)2 222 02 57 / ulrike.pommee@belfius.be - press@belfius.be

www.belfius.be

¹³ Si la grille d'évaluation a été utilisée et a été complétée correctement et que votre bâtiment a été assuré.